

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 02-55/2021**

Date de convocation et d'affichage : 9 septembre 2021

Objet : Attribution d'un marché d'étude urbaine participative.

L'an deux mil vingt et un et le quinze septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe – VANDECASTEELE Corinne.

Excusés : Néant

Absents : Néant

Procuration : Néant

Jean-Marie LABLANQUI a été élu secrétaire de séance.

- ◆ Vu le code général des collectivités territoriales
- ◆ Vu le code de la commande publique,
- ◆ Vu la mise en concurrence envoyée le 28 juin 2021 avec une date limite de remise des candidatures fixée au 19 juillet 2021 à 12H00 et au 23 août 2021 à 12H00 pour les offres,
- ◆ Vu l'analyse des offres effectuées en collaboration avec le CAUE,
- ◆ Vu le rapport d'analyse des offres,
- ◆ Vu la réunion démocratie participative du 8 septembre 2021,

Considérant que, l'étude urbaine participative sur le centre-bourg de Clérieux est engagée en vue de la requalification des espaces publics. Que, cette étude a pour objectif de réaliser un plan-guide d'aménagement des espaces publics en concertation avec les habitants et futurs usagers. Elle sera complétée par des missions de vacation pour un appui à la mise en place de chantier participatifs ou en régie d'aménagement-tests.

Considérant que, la commune a lancé une consultation composée comme suit :

- Marché subséquent n°1 : Mission d'étude urbaine : La mission d'étude urbaine doit être une aide à la décision de la maîtrise d'ouvrage, pour définir les programmes d'aménagement à venir sur les espaces publics du centre-bourg, le phasage et les budgets correspondants à ces travaux. Son contenu est le suivant :
 - Diagnostic urbain et paysager du centre-bourg
 - Schéma général d'aménagement des espaces publics
 - Fiche-actions par secteurs d'aménagement avec principe d'aménagement, enveloppe estimative, conditions de mise en œuvre
- Marché subséquent n°2 : Mission(s) de vacation pour l'animation de chantier participatifs ou en régie ou pour l'appui un appui à la mise en place d'aménagement-tests.

Considérant que, 11 candidatures ont été déposées sur le profil d'acheteur de la commune qui ont été analysées en commission selon les critères de jugement suivants :

- Compétences : en paysage, urbanisme, VRD, eaux pluviales, animation de démarches participatives, animation de chantier participatif et en régie, etc.

- Références : en matière d'étude urbaine, d'aménagement d'espaces d'aménagement en chantier participatif et en qualité environnementale en matière d'aménagement tests appréciées
- Moyens matériels et humains

Considérant que, la commission a d'abord vérifié la bonne composition des dossiers de candidatures (présence de toutes les pièces demandées) puis c'est l'appréciation de la pertinence et de la qualité des références présentées qui a permis de départager les équipes.

Sur cette base, la commission a décidé de retenir les 4 candidatures suivantes :

- Equipe 3 : Atelier Verdance – Grenoble (38)
- Equipe 6 : Urban Studio – Lyon (69)
- Equipe 8 : Urbarchi – Amunategui urbanisme et architecture – Avignon (84)
- Equipe 11 : Natura Scop – Aubenas (07)

Considérant que, les 4 équipes ont été invitées à déposer une offre méthodologique et financière avant le 23 août 2021 à 12H00. Elles ont également été conviées à un entretien de 45 minutes qui s'est tenu en mairie le 27 août 2021 qui a permis d'échanger sur :

- la composition globale de leur équipe et leurs références,
- leur méthode de travail et leur perception des objectifs de la commune au regard du pré-programme qui leur aura été fourni,
- leurs propositions d'honoraires .

Considérant que les critères d'attribution du marché sont les suivants :

- Valeur technique de l'offre (70%) appréciée au regard :
 - o de la clarté et de la pertinence de la méthodologie proposée ;
 - o de la compréhension du contexte, de ses enjeux et des objectifs de la Commune ;
- Prix proposé (30%)

Considérant que, la commission a classé les offres et propose de retenir l'équipe composée de Urban Studio, Audrey Barthomeuf mandataire, Les ateliers [dé]concertants (concertation, participation, chantier participatif) SEGIC ingénierie (VRD, eaux pluviales).

Considérant que cette équipe a été notée comme suit :

- Valeur technique de l'offre : 66/70
 - o Méthode de travail : Une démarche poussée de co-construction du projet par un travail en résidence et une boîte à temps pour mettre en place différents outils singuliers avec un rôle primordial des élus pour porter la démarche... pour lutter contre la banalisation des aménagements et valoriser l'attractivité et la singularité de Clérieux
 - o Perception des objectifs de la commune : des enjeux forts et primordiaux d'apaisement de la rue de la vallée, une nécessaire valorisation de la trame verte et bleue (végétalisation, confort d'été, gestion alternative eaux pluviales et crues...) un travail sur les itinéraires piétons et différents modes de déplacement
L'exposé très clair, la lecture fine et la très bonne compréhension du contexte et des enjeux de la commune ainsi que la pertinence et l'inventivité des réponses apportées ou envisagées ont été particulièrement appréciées. La bonne articulation entre l'entrée créative et participative du projet et ses volets techniques a été remarquée. Une grande motivation et un enthousiasme de l'équipe largement perçus lors de l'entretien ont également appuyé le choix de ce candidat par les élus.
- Prix proposé : 30/30
 - o Montant forfaitaire pour l'étude préliminaire : 36 825 € HT
 - o Montant forfaitaire journalier pour des missions complémentaires de vacations /conseils pour la mise en œuvre et l'appui à la réalisation/organisation de chantiers participatifs ou en régie pour engager des travaux plus restreints, pour un appui à la mise en place d'éventuels aménagements-tests : 550 € HT

Envoyé en préfecture le 20/09/2021

Reçu en préfecture le 20/09/2021

Affiché le 20/09/2021

SLO

ID : 026-212600969-20210915-D55_2021-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ATTRIBUE le marché d'étude urbaine participative à l'entreprise Urban S pour l'étude préliminaire de 36 825 € HT et pour un montant forfaitaire journalier pour des missions complémentaires de vacations /conseils pour la mise en œuvre et l'appui à la réalisation/organisation de chantiers participatifs ou en régie pour engager des travaux plus restreints, pour un appui à la mise en place d'éventuels aménagements-tests de 550 € HT.

AUTORISE le Maire à signer le marché et à effectuer toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution du contrat (avenants, résiliation, etc.).

DIT que les crédits suffisants sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 17 septembre 2021

Le Maire
Fabrice LARUE

